

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 29 JUIN 2022

Le Conseil Municipal de la VILLE DE DENAIN s'est réuni au lieu habituel de ses séances, à dix-huit heures, sur la convocation et sous la Présidence de Madame Anne-Lise DUFOUR-TONINI, Maire.

Date de Convocation : 23 Juin 2022

Nombre de Conseillers en exercice : 33 Présents : 23

Etaient présents : MM. DUFOUR-TONINI, CHERRIER, MOHAMED, AUDIN, RYSPERT, DERGHAL, MIRASOLA, CRASNAULT, THUROTTE, BIREMBAUT, DUPONT, DUCHEMIN, ANDRZEJCZAK, CARPENTIER-BORTOLOTTI, BOUCHEZ, AMOURI, SANCHEZ, FEDDAL, DANDOIS, HOCHART, GAJDA, VANDENDOOREN, BOUTON.

Ont donné pouvoir : Madame LEMOINE (*pouvoir à Monsieur CRASNAULT*), Monsieur DERUELLE (*pouvoir à Monsieur AUDIN*), Madame DENIS (*pouvoir à Madame DUPONT*), Madame THOMAS (*pouvoir à Monsieur BIREMBAUT*), Madame CARTA (*pouvoir à Madame THUROTTE*), Monsieur CYBURSKI (*pouvoir à Monsieur ANDRZEJCZAK*), Monsieur BELLEGUEULE (*pouvoir à Madame MOHAMED*), Monsieur BRAILLY (*pouvoir à Monsieur VANDENDOOREN*).

Absents excusés : Madame ATTEN, Monsieur TONNEAU.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur VANDENDOOREN.

DELIBERATION N° 28 : AIDE FINANCIERE POUR L'ACQUISITION DE VÉLOS ET TROTINETTES - Décision d'attribution.

EXPOSE DU RAPPORTEUR

Le Conseil Municipal a voté le 10 décembre 2021, la mise en place d'une aide financière pour l'acquisition de vélos et de trottinettes.

Pour rappel, le montant de l'aide attribuée pour un vélo ou une trottinette éligible est plafonné à 25% du prix d'achat.

Les pièces à fournir sont les suivantes :

- Une copie du courrier de la Communauté d'Agglomération attestant l'octroi de l'aide intercommunale,
- La fiche contact et attestation sur l'honneur signée,
- Une copie de la facture de l'équipement acheté,
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- Un RIB.

L'aide est octroyée sans condition de ressource, dans la limite d'achat d'un seul équipement par foyer. Tous frais engagés pourront être récupérés en cas de non-respect des conditions fixées.

Une enveloppe dédiée à l'aide à l'acquisition de vélos et trottinettes de 25 000 € est prévue au budget 2022. Cette aide est cumulable avec les autres aides existantes (CAPH, Etat...). L'aide sera d'une durée d'un an, renouvelable sur décision expresse de l'assemblée délibérante.

.../...

La liste suivante regroupe les demandeurs ayant transmis l'ensemble des pièces à fournir :

NOM / Prénom	Type d'équipement	Montant de l'équipement	Montant aide CAPH	Proposition aide ville de DENAIN
PILART Matthieu	trottinette électrique	349,00 €	150,00 €	75,00 €
GUALTIERI Marie-Hélène	vélo électrique	1 799,99 €	300,00 €	150,00 €
MEGUEDDEM Hélène	vélo électrique	889,99 €	300,00 €	150,00 €
MACHU Emilie	trottinette électrique	299,81 €	149,91 €	74,95 €
GREFFE Fernand	trottinette électrique	449,00 €	150,00 €	75,00 €
LAGOIRO Pina/Pascal	trottinette électrique	259,00 €	129,50 €	64,75 €
FIEMS André	vélo électrique	499,99 €	250,00 €	125,00 €
NISON Christian	trottinette électrique	548,26 €	150,00 €	75,00 €
BRICE Pascal	trottinette électrique	449,00 €	150,00 €	75,00 €
FLAMME Patricia	trottinette électrique	329,00 €	150,00 €	75,00 €
DHORME Flavie	trottinette électrique	259,00 €	129,50 €	64,75 €
GOBLET Annabelle	trottinette électrique	449,00 €	150,00 €	75,00 €
VANLOOKE Virginie	vélo électrique	599,00 €	299,50 €	149,75 €
DEVOTTE Jean-Philippe	vélo classique	269,00 €	134,50 €	67,25 €
DUFOURMENTEL Damien	trottinette électrique	259,00 €	129,50 €	64,75 €
DUBRECQ Francis	vélo électrique	999,00 €	300,00 €	150,00 €
SANCE Isiance	vélo classique	499,99 €	150,00 €	75,00 €
BONIFAZI Marie-Christine	vélo classique	449,99 €	150,00 €	75,00 €
BRABANT Claudine	vélo électrique	499,99 €	250,00 €	125,00 €
PORTE Benjamin	trottinette électrique	419,30 €	150,00 €	75,00 €
LAURETTE Marie-José	vélo électrique	499,99 €	250,00 €	125,00 €
KERRIGUY Serge	vélo électrique	499,99 €	250,00 €	125,00 €
HENDRYSIK Coralie	trottinette électrique	299,00 €	149,50 €	74,75 €
HAUTIER Isabelle	vélo électrique	499,99 €	250,00 €	125,00 €

Il est donc proposé au Conseil Municipal, après avis de la commission Transition Environnementale et Développement Durable :

● **D'ATTRIBUER** les aides financières à l'ensemble des demandeurs mentionnés dans la présente délibération.

● **D'AUTORISER** Madame le Maire à signer tous documents nécessaires aux décisions d'attribution de ces subventions.

- DE VERSER chacune de ces subventions.

L'Assemblée est invitée à se prononcer.

DECISION : ADOPTE A L'UNANIMITE.

Pour Extrait Conforme,

Le Maire,


A. L. DUFOR-TONINI.

Certifié exécutoire par le Maire, compte-tenu
de la réception en Sous-Préfecture le.....
et de la publication le.....